



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

harmonisation des régimes

Question écrite n° 6922

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les interrogations exprimées par la Fédération des associations de veuves civiles chefs de famille (FAVEC) quant aux problèmes spécifiques des régimes particuliers de sécurité sociale. Ainsi, concernant les veuves d'artisans et de commerçants, la FAVEC-Moselle souhaiterait un alignement progressif des prestations « invalidité-décès » de la caisse des commerçants ORGANIC (Organisation autonome nationale de l'industrie et du commerce) sur celles des artisans AVA (assurance vieillesse des artisans). Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6922

Rubrique : Assurance invalidité décès

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er décembre 1997, page 4304